

A

泛

A

L

1

0

Bulletin municipal



Edito

Mesdames, Messieurs,

2018 s'est terminée sur le plan national dans la confusion la plus totale, la violence, les exactions que rien ne peut justifier. Certes, les revendications des gilets jaunes, au début de leur action, étaient compréhensibles mais ce qu'est devenu ce mouvement n'est pas acceptable dans notre pays, pas plus qu'ailleurs. L'inquiétude de l'avenir pour chacun d'entre nous et surtout pour les plus fragiles est une réalité. C'est pourquoi nous devons être attentifs les uns aux autres dans notre quotidien, à notre niveau et participer à tous les moments conviviaux qui nous sont proposés.

Comme chaque année, nous allons vous présenter un résumé de la vie de notre commune, de la communauté des communes CHALOSSE TURSAN, de l'agence postale et de tous les syndicats auxquels participe notre village.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à l'animation de notre commune, aux rédacteurs et rédactrices de ce bulletin, les employés communaux, mes collègues de l'équipe municipale . J'en profite pour faire appel à vous tous pour venir étoffer nos équipes de bénévoles.

Venez nombreux , apportez vos idées. Toutes vos suggestions seront les bienvenues. Ensemble avançons.

Je vous souhaite une bonne lecture de ces quelques feuillets et vous adresse toute mon amitié.

Anny Marsan

La vie communale

P 3-4: Réalisations 2018

P 5 : Finances

P 6-10 : Détail des réalisations 2018 P 11-12 : Informations communales

P 13: Fleurissement

P 14 : Agence Postale Communale

La vie intercommunale

P 17-19 : Communauté de Communes

Chalosse Tursan

P 20 : SIVU scolaire le Luy de France

Les moments de convivialité

P 22: Vœux

P 22 : Fêtes des mères P 23 : Repas des aînés P 23 : Après-midi détente

P 24 : 11 novembre P 25 : le Téléthon

La vie associative

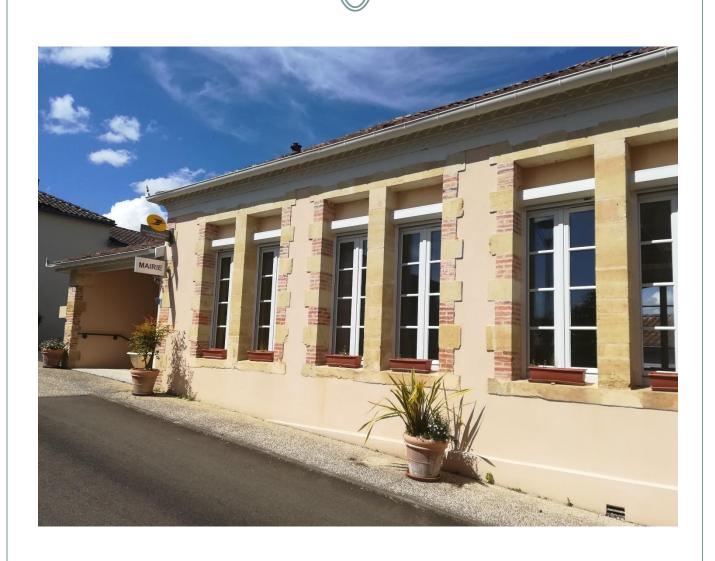
P 27-29 : Comité des fêtes de Cazalis

P 30-31 : Fêtes de Cazalis P 32 : Le sport à Cazalis P 33 : Bar de Cazalis

P 34-35: ACCA de Cazalis

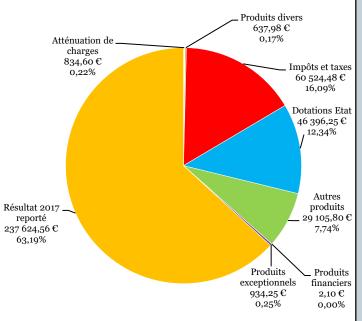
P 36 : Les animations de l'ACCA de Cazalis

La vie communale



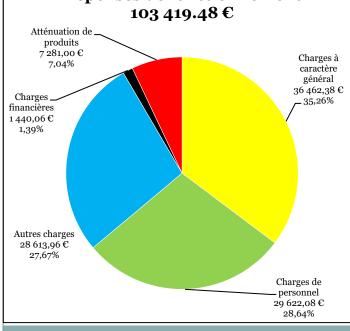
Réalisations 2018

Recettes de fonctionnement 376 060.02 €



- Résultat reporté 2017
- Atténuation de charges : indemnités journalières perçues
- Produits divers : ordures ménagères des lovers communaux et redevance d'occupation du domaine public
- Impôts et taxes: impôts locaux, compensation de la Communauté de Communes, FPIC et taxe additionnelle aux droits de mutation
- Dotations et participations : toutes les dotations de l'Etat
- Autres produits: loyers, locations salle et subvention de la Poste.
- Produits financiers : intérêts des parts sociales
- Produits exceptionnels: remboursement frais de justice

Dépenses de fonctionnement 103 419.48 €

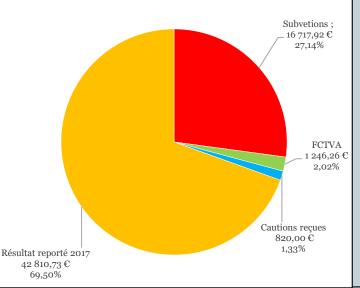


- Charges à caractère général : eau, électricité, achats divers produits et équipements, maintenances diverses, entretien voirie, bâtiments, matériels, organisation cérémonies, assurance, impôts, frais affranchissement et télécommunication.
- Charges de personnel : masse salariale avec différentes cotisations obligatoires, visites médicales
- Charges de gestion courante : indemnités des élus, charges obligatoires (SIVU, service incendie,...), subventions aux associations
- Charges financières: Intérêts des emprunts.
- Charges exceptionnelles: subventions voyages scolaires.

Réalisations 2018

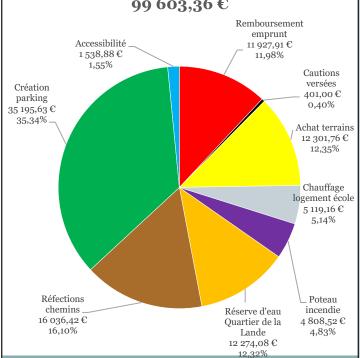


Recettes d'investissement 61 594,91 €



- Résultat reporté 2017
- Subventions recues :
 - 3919,96 € FEC 2018 pour la création du nouveau parking
 - 8798,00 € Amendes de police pour la création du nouveau parking
 - 3999,96 € FEC 2017 pour divers travaux sur l'accessibilité
- FCTVA : la TVA perçue en 2018 est celle concernant les dépenses d'investissement de 2016
- Cautions reçues : cautions reçues des nouveaux locataires

Dépenses d'investissement 99 603,36 €



- Remboursement emprunts : remboursement du capital des emprunt
- Cautions versées : remboursement de la caution aux locataires partis
- Achat terrains : achat des terrains à Marcel Gauthé, la famille Lacazedieu Marie et à Francis Rozis
- Chauffage logement école : ajout d'une pompe à chaleur au logement école
- Poteau incendie : lieu-dit « Hontagné »
- Réserve d'eau pour la défense incendie au Ouartier de la Lande
- Réfection chemins : réfection des chemins Candaou, Biéla, Bidaou, Fontaine Saint-Laurent, Péplanté et Cassou
- Création parking : création du nouveau parking au bourg.
- Accessibilité : divers travaux de signalétiques

Finances

Emprunts en cours

Trois emprunts ont été souscrits et sont en cours de remboursement.

- Presbytère : il a été contracté le 7 décembre 2004 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer les travaux de création de deux logements sociaux conventionnés PALULOS dans l'ancien presbytère. Il est à taux variable indexé sur le taux du livret A. La dernière échéance sera remboursée le 1^{er} janvier 2020.



- Logement école : il a été contracté le 2 janvier 2006 auprès de la Caisse d'Epargne pour financer les travaux de rénovation du logement. Il est à taux fixe égal à 3,45 % et la dernière échéance sera remboursée le 5 janvier 2021.
- Salle polyvalente : il a été souscrit le 3 avril 2007 auprès de la Caisse d'Epargne pour financer les travaux d'agrandissement et de rénovation de la salle polyvalente. Il est à taux fixe de 4,41 % et la dernière échéance sera remboursée le 15 avril 2022.

Emprunt	Capital emprunté	Intérêts	Coût total de l'emprunt
Presbytère	85 000,00 €	23 991,74 €	108 991,74 €
Logement école	30 000,00 €	8 932,50 €	38 932,50 €
Salle polyvalente	40 000,00 €	15 523,10 €	55 523,10 €

Subventions aux associations

commune accorde chaque La associations année aux une subvention pour les aider financièrement à l'organisation de manifestations ou tout simplement leur fonctionnement. Voici le détail pour 2018.

Associations	Montant
Comité des fêtes	600,00€
ACCA	400,00€
Entraide Hagetmautienne	100,00€

Le Conseil Municipal, outre les associations communales, a décidé d'aider l'Entraide Hagetmautienne qui distribue des colis alimentaires aux personnes en difficulté financière. Bien qu'aucun cazalisien n'en était bénéficiaire en 2018, le soutien à cette association locale a paru aux élus normal car on ne sait pas de quoi demain est fait.



Réserve d'eau et poteau pour la défense incendie

Le Maire est responsable de la défense incendie sur sa commune. Deux quartiers, dépourvus de tout système, ont été dotés d'une réserve d'eau pour le quartier de la Lande et d'un poteau pour le secteur de Hontagné.

Pourquoi ne pas avoir installé la même chose aux deux endroits? Le réseau d'eau potable du quartier de la Lande ne permet pas d'avoir le débit règlementaire pour alimenter un poteau. De ce fait, le Conseil Municipal a opté pour un système de citerne souple hors sol à remplissage automatique. Pour éviter tout vandalisme, cette bouée a été clôturée.

Préalablement, Marcel Gauthé a bien voulu céder à la commune l'emplacement de ce nouvel équipement.



Voici le coût de ce projet :

voici le cout de ce projet :						
Dépo	enses	Reco	ettes			
Détail	Montant	Détail	Montant			
Achat terrain	2440,00 €	DETR	3 888,00 €			
Frais de bornage	753,60 €	FCTVA N+2	2802,23€			
Fais notaire	340,80€					
Installation citerne Quartier de la Lande (Entreprise Colas)	12 274,08 €					
Installation poteau lieu-dit Hontagné (SOGEDO)	4 808,52 €					
TOTAL	20 617,00 €		6 690,23 €			
Reste à charge de la commune : 13 926,77 €						

Création d'un nouveau parking

Afin de sécuriser les usagers de la salle polyvalente, le Conseil Municipal étudiait depuis quelque temps la création d'un nouveau parking. Soit trop onéreux, soit trop compliqué, plusieurs projets ont été abandonnés.

En 2018, à l'arrière du bourg, la commune a acheté une parcelle de terrain à Francis Rozis et l'entreprise Colas a réalisé les travaux de création de ce nouvel espace de stationnement pouvant accueillir une dizaine de véhicules.

L'empierrage du talus du cimetière bien que nécessaire, rajoute une certaine esthétique à ce lieu.

Prochainement, sera installé un candélabre qui viendra éclairer les coins sombres et permettra aux usagers de retrouver facilement et en tout sécurité leur véhicule.



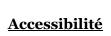
Dépe	enses	Recettes		
Détail	Montant	Détail	Montant	
Achat terrain	5 830,00 €	Amendes de police	8 798,00 €	
Frais de bornage	357 .60 €	FEC 2018	3 919.96 €	
Fais notaire	858.16€	FCTVA N+2	5 773.49 €	
Travaux (Entreprise Colas)	35 195.63 €			
Candélabre	1 256,00 €			
TOTAL	43 497.39 €		18 491.45 €	

Reste à charge de la commune : 25 005,94 €

Achat terrain

En même temps que le terrain de M. Rozis, la commune a acquis la parcelle de la famille Lacazedieu qui accueillera prochainement l'extension de la salle des associations. Cet aménagement servira à l'ACCA pour l'éviscération du gibier.

Montant : 2 420.00 €



Conformément à l'agenda d'accessibilité programmée, la commune a continué, en 2018, la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Cette année était consacrée essentiellement à de la signalisation extérieure réalisée par l'entreprise Aximum

Montant: 1538.88€



Chauffage logement de l'école

Nadine, locataire du logement de l'école a demandé l'installation d'un autre système de chauffage permettant des économies d'électricité. Après conseil et consultation, l'entreprise Passicos Henri a mis en place une pompe à chaleur.

Montant : 5 119.16 €

Réparation moteur cloche

L'entreprise Bodet, dans le rapport de visite annuelle, nous signalait depuis plusieurs années la défectuosité d'un moteur de cloches de l'église. En 2018, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire cette dépense au budget.

Montant : 1723.20 €





Travaux logements

Les deux logements du Presbytère ont été rafraîchis lors du changement de locataires.

Pour le logement sis 53 route d'Amou, l'entreprise Lesca a refait le mur du garage qui se dégradait fortement. Puis l'entreprise Castagnet a réalisé les peintures de quelques pièces de l'habitation et du portail. Des meubles achetés chez But sont venus agrémenter la cuisine. Le meuble sous évier a également été remplacé.

 Maçonnerie :
 2 912.60 €

 Peintures :
 1 447.20 €

 Meubles :
 346.50 €

Pour le logement sis 48 rue de l'église, des travaux de peinture, réalisés par les Peintures du Louts, ont été nécessaires.

Un meuble sous évier a également été changé

Peintures: 1448.48 € **Meubles:** 109.30 €





Peinture du clin bois

Afin d'harmoniser les couleurs des bâtiments, le clin en bois à l'arrière de la mairie a été repeint par l'entreprise Castagnet.

Montant: 1 237.63 €

Divers mairie:

Le chauffe-eau de la mairie, ayant près de 20 ans, a été remplacé.

Montant: 465.78 €

Une nouvelle grille pour protéger la fenêtre donnant sur les archives, a été fabriquée par Michel Marie-Thérèze.

Montant: 28.06 €



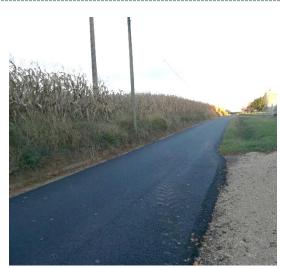
Voirie

La Communauté de Communes, dans son programme 2018, a retenu la Route du Candaou.

Initialement prévue en enduit superficiel, la commune a demandé à ce qu'elle soit faite en enrobé, revêtement plus résistant à l'épreuve du temps. (coût pour la CDC : environ 15000.00 €)

L'entreprise Colas a préalablement comblé le fossé côté champs pour élargir la bande roulable et maintenir plus longtemps la voie en état. (coût : 2345,69 €)

L'entreprise Colas étant sur Cazalis, la commune en a profité pour arranger les chemins communaux dégradés par les intempéries du mois de juin :



Chemin du Biéla : regoudronnage en enrobé de la chaussée (coût : 4315,50 €)

Chemin de Péplanté : regoudronnage en enrobé de la chaussée (coût : 2105,10 €)

Chemin de la Fontaine Saint-Laurent, Chemin du Bidaou, Chemin de Cassou et parking de la salle des fêtes : nivellement et travaux divers puis mise en œuvre de cailloux. (coût : 7270,13 €)

Employés communaux

Christian Bancon, employé communal en contrat aidé, était en arrêt de travail depuis le 30 avril 2018 et cela a duré jusqu'au 16 octobre 2018, date de fin de son contrat.

Afin de pallier à cette absence, nous avons cherché quelqu'un qui voulait un complément d'heures. C'est ainsi que nous avons pris contact avec la commune de Nassiet qui emploie un ouvrier, Laurent Costedoat, à 20 h hebdomadaire. Ils lui ont donc étendu le contrat de 15 heures par semaine puis, pour ce temps-là, il a été mis à disposition de la commune de Cazalis du 1^{er} septembre 2018 au 31 janvier 2019.

Le bémol de cette solution était le coût pour la commune :

- Christian Bancon : le coût était d'environ 430 € par mois (aide déduite)
- Laurent Costedoat : le coût était d'environ 710 € par mois

La commune a donc choisi à compter du 1^{er} février 2019, de souscrire un nouveau contrat aidé, plus intéressant financièrement. Philippe Lopez d'Hagetmau a été recruté pour occuper ce poste.

Informations communales

Etat Civil 2018

Léa Margaux AIRAULT est née le 25 mai 2018 au foyer de **Florent AIRAULT et Angélique MOUNEYRES**

Patrick PICHON et Sylvie OPDEBEECK se sont pacsés le 09 juillet 2018

Nicole DIMECH nous a quittés le 07 juin 2018

<u>Horaires et coordonnées de la mairie et de l'Agence postale</u>

La Mairie et l'Agence Postale de Cazalis sont ouvertes aux heures suivantes :

Lundi de 15h30 à 18h30 Mardi de 14h00 à 18h30 Jeudi de 08h30 à 12h30 Vendredi de 08h30 à 12h00 Samedi de 08h30 à 10h00

Téléphone : 05.58.79.37.31

Fax: 05.58.79.85.62

Mail: mairie.cazalis40@orange.fr



Elections:

Etat civi

La prochaine échéance électorale est le **26 mai 2019** pour les élections européennes.

A cet effet, vous recevrez prochainement votre nouvelle carte électorale.



Services de la mairie :



Si vous avez besoin de photocopies en couleur ou en noir et blanc de documents, la mairie peut les réaliser gratuitement. Il vous sera demandé de fournir le papier si un volume important de copies est à faire.



De même, la mairie s'est dotée d'une plastifieuse qui est à votre disposition gratuitement au secrétariat.

Ces services sont proposés aux habitants sans contrepartie financière pour l'instant. Faites-en donc bon usage!

Subvention vovage scolaire

La commune de Cazalis accorde une aide de 50 € par an et par enfant de Cazalis pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué sur la présentation d'un RIB et d'une attestation de participation au voyage établie par l'établissement.



Informations communales

Tarifs de location de la salle polyvalente

Pour les habitants de la commune :

10 € la 1^{ère} location 50 € à partir de la 2^{ème} location de l'année

Pour les habitants hors commune :

200 € pour une journée

100 € par journée supplémentaire

300 € forfait week-end (mariage)

Pour les associations hors commune :

100 € si emprunt de la vaisselle 50 € si pas d'emprunt de vaisselle



Pièces à fournir :

Caution:300€

Attestation d'assurance responsabilité civile

Vidanges des installations d'assainissement autonome



Le Syndicat des Eschourdes propose aux habitants des communes adhérentes un service groupé de vidange des fosses sceptiques et bacs à graisse. L'intérêt de ce groupement est d'avoir un tarif compétitif. Ainsi, après appel d'offre, la société Adour Débouchage Assainissement

d'Orthez a été retenue pour cette prestation qui comprend le pompage, le nettoyage de l'ouvrage et l'élimination des déchets pompés en filière agréée. Votre installation doit être dégagée et accessible avec un hydrocureur à moins de 50 mètres. L'eau, pour le remplissage de la fosse après nettoyage, sera fournie par le particulier. Le coût pour l'entretien de la fosse sceptique avec ou sans bac à graisse est de 220 € TTC. (pas de possibilité de vidanger le bac à graisse seul). Pour une demande de rendez-vous ou pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat du Syndicat des Eschourdes au 05.58.74.75.63.

Raticide

L'ancienne communauté de communes HCU distribuait aux communes membres des seaux de raticide mis à disposition des habitants qui en avaient besoin.

Depuis la fusion, cela s'est arrêté. C'est pourquoi les anciennes communes du canton d'Hagetmau ont constitué un groupement de commandes pour cet achat qui revient à la charge des communes.

N'hésitez pas à en demander à la mairie.



Fleurissement

Quoi de mieux que de traverser un village fleuri et tout en couleurs.

Les bénévoles sont toujours en action pour que notre commune soit propre et agrémentée de diverses plantations en massif ou en pots.

Régulièrement, les gens de passage ne tarissent pas d'éloges sur sa propreté et sa diversité florale.

Quelle satisfaction pour les travailleurs!

La réflexion avant l'action. L'équipe des jardinières à l'œuvre pour l'embellissement du village.





En quelques chiffres:

Achats fleurs : 624.26 € Achat terreau : 112.66 €

Achat paillage : 314.93 €

La commune a fait l'acquisition d'une palette de paillage qui sera utilisé sur plusieurs années.

L'investissement sur la plantation d'un pommier d'une vieille variété locale a enfin porté ses fruits.

Notre aïeule Marie Lacazedieu, a eu la primeur de gouter la première pomme.

Que perdure cet investissement humain pour l'embellissement de notre village afin qu'il reste un endroit agréable à vivre.

N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique!







Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale vous offre toujours la plupart des services d'un bureau de Poste.

- Achat de timbres, prêt-à-poster, colissimos, emballages divers, ...
- Affranchissement courrier, colis
- Contrat de réexpédition de courrier
- Pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale : sur présentation d'un justificatif de compte et d'une pièce d'identité, retrait ou dépôt d'espèces d'un CCP ou compte épargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours. Possibilité également d'un retrait d'espèces sur présentation unique de la carte bancaire.

	Iu	1115 = 019 •	
Poids	Ecopli	Lettre Verte	Lettre prioritaire
Délai <u>indicatif</u> distribution	J+4	J+2	J+1
0g – 20g	0,86€	0,88€	1,05€
21g – 100g	1,72 €	1,76 €	2,10 €
101g – 250 g	3,44 €	3,52€	4,20 €
251g – 500g		5,28€	6,30 €
501g – 3kg		7,04€	8,40 €

Les tarifs ci-dessus sont pour des envois normaux sans suivi.

Plusieurs types de suivis sont à votre disposition :

- La lettre suivi : pour 0,40 € de plus qu'un envoi normal, vous pouvez obtenir un suivi de votre courrier. Vous avez deux possibilités :
 - Soit vous affranchissez en lettre suivi directement au guichet. Un récépissé de dépôt avec le numéro d'envoi vous sera remis.
 - Soit vous affranchissez votre lettre normalement en lettre prioritaire ou lettre verte et vous rajoutez un sticker suivi (0,40 €) préalablement acquis.

- <u>La lettre recommandée</u>: elle est destinée à des envois de documents importants qui nécessitent ou non un accusé de réception.

Poids	V	ers la France	2	Vers l'inte	ernational
jusqu'à	R1	R2	R3	R1	R2
20 g	4,18 €	4,90 €	6,05 €	5,80 €	6,80 €
50 g	4,70 €	5,45 €	6,50 €	7,10 €	8,10 €
100 g	5,35 €	6,05 €	7,10 €	7,10 €	8,10 €
250 g	6,50 €	7,25 €	8,35 €	11,00 €	12,00 €
500 g	7,65 €	8,30 €	9,35 €	14,90 €	15,90 €
1 kg	8,75 €	9,50 €	10,55 €	22,70 €	23,70 €
2 kg	10,40 €	11,10 €	12,25 €	22,70 €	23,70 €
3 kg	11,60 €	12,30 €	13,40 €	-	-
Avis de réception	1,15 €	1,15 €	1,15 €	1,40 €	1,40 €

La lettre recommandée mobile est une enveloppe prêt-à-poster pour des envois de 20 g ou 50 g.

Partie à

garder



Partie à coller sur l'envoi

Sticker suivi

1L 000 000 0002 4

Avant de déposer votre envoi dans une boîte aux lettres, vous devez flasher le code barre sur l'application La Poste, préalablement téléchargée sur votre smartphone. Vous retrouverez ainsi le suivi jusqu'à l'accusé de réception sous format dématérialisé sur votre smartphone ou sur internet.

Agence Postale Communale

La Monnaie de Paris 2019 - Pièces d'Histoire

Découvrez la collection Pièce d'Histoire











Une **collection qui revisite l'Histoire de France** à travers des **monnaies historiques**, faisant le lien avec des grands personnages ou des grands évènements. Neuf monnaies de 10 EURO argent* en cartelettes, à tirage très limité.

OFFRE EXCLUSIVE Boîte Collector

Du 25 mars 2019 au 29 février 2020

- 1 boîte offerte dès 59€ d'achat
- 2 boîtes offertes dès 99€ d'achat



Complétez votre série exclusive avec :



Une monnaie de 50 EURO Argent, en édition limitée, reprenant une médaille commémorant le "Fédération des Français" du 14 juillet 1790. Une monnaie de 50 EURO Argent colorisée, en édition limitée, reprenant une médaille de 1989, commémorant le bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.



Une monnaie de 200 EURO Or pur reprenant le dessin de la face de la monnaie de 10FF Mathieu de 1976.

Vous pourrez acquérir ces pièces de collection en agence postale communale ou en bureau de poste.

A Cazalis, elles sont disponibles uniquement sur commande.

La vie intercommunale





Communauté de Communes Chalosse Tursan

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...), le PLU(i) constitue aussi un vecteur majeur de retranscription du projet intercommunal.

Comme les autres documents d'urbanisme, le PLUI doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace).

Les grandes étapes de l'élaboration du PLUi

Plusieurs mois voire années sont nécessaires pour l'élaboration d'un PLUi.

La première période d'étude et de concertation se déroule en 3 temps :

Phase 1: Diagnostic du territoire

Il s'agit d'établir, à partir d'études statistiques, d'analyses de terrain et d'entretiens, un diagnostic complet du territoire et de son évolution. Différentes thématiques sont ainsi examinées : évolution de la démographie, l'habitat et les besoins en logement, l'activité économique et l'emploi, l'activité agricole, l'environnement et les paysages, l'aménagement de l'espace, les déplacements et les équipements. Pour chacun de ces thèmes, les constats permettent de dégager les enjeux pour le territoire.

Phase 2 : Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable

A partir des enjeux dégagés à l'issue du diagnostic, il s'agit de définir le projet de développement pour le territoire. Le PADD expose de manière claire et précise les orientations et le devenir souhaité par la collectivité pour les 10 à 15 années à venir.

Il est à noter que le PADD constitue juridiquement le socle des règles qui seront édictées dans le PLUI et régentera les possibilités d'évolution future du document d'urbanisme (possibilité ou non de modification ou de révision simplifiée...)

Phase 3: Règlement et zonage

Le PADD est traduit réglementairement. Chaque parcelle est qualifiée (zone agricole, à urbaniser,....) selon les orientations retenues. Un règlement est défini pour chacune des zones.

Deuxième période :

Vient ensuite la phase de consultation des services de l'état et autres personnes publiques associées qui donneront leur avis sur le document.

Le projet de PLUi, accompagné des avis des Services et Personnes Publiques Associées, fera l'objet d'une enquête publique avant l'approbation du Conseil communautaire.



Communauté de Communes Chalosse Tursan



OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)

Les anciennes Communautés de Communes Cap de Gascogne et du Tursan avaient, chacune sur leur territoire respectif, presque achevé leur OPAH.

Hagetmau Communes Unies voulait la lancer mais s'est ravisée du fait de la fusion imminente des Communautés.

C'est pourquoi, aujourd'hui, la Communauté de Communes Chalosse Tursan a décidé d'engager une OPAH sur l'ancien territoire d'Hagetmau Communes Unies.

Qu'est-ce une OPAH?

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service à laquelle on a recours pour favoriser le développement du territoire par la requalification de l'habitat privé ancien.

C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.

Chaque Opah se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante. Elle est d'une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

En complément de l'Opah classique, il existe une gamme d'Opah thématiques pour des problèmes d'habitat spécifiques : Opah renouvellement urbain (RU) ; Opah revitalisation rurale (RR), Opah copropriétés dégradées.

Une Opah se prépare avec :

- une phase de diagnostic qui recense les dysfonctionnements du quartier ou des immeubles du périmètre choisi : problèmes urbains, fonciers, sociaux, état du bâti, conditions de vie des habitants...
- une étude préalable qui préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic et qui définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.

Puis l'Opération programmée est mise en place selon les termes fixés par la convention. Elle doit faire l'objet d'un bilan et d'une évaluation pour mesurer son efficacité.

La Communauté de Communes Chalosse Tursan a choisi de confier la mission d'étude et de suivi à l'organisme SOLIHA Landes, spécialisé dans le domaine de l'habitat.



Communauté de Communes Chalosse Tursan



GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes Chalosse Tursan, ainsi que toutes les autres, ont obligatoirement hérité de la compétence GEMAPI qui incombait antérieurement aux communes.

La collectivité a décidé de déléguer cette compétence aux syndicats de gestion de cours d'eau qui existent.

Notre territoire est à cheval sur le zonage de trois syndicats :

- **SIMAL**: **(Syndicat du Moyen Adour Landais)** pour tout ou partie des communes d'Aurice, Bas-Mauco, Cauna, Fargues, Haut-Mauco, Miramont-Sensacq, Montgaillard, Saint-Sever et Sorbets.
- **SBVL (Syndicat du Bassin Versant des Luys)** pour tout ou partie des communes de Castelner, Cazalis, Labastide Chalosse, Lacrabe, Mant, Momuy, Monget, Monségur, Morganx, Peyre, Philondenx, Poudenx.
- SGBL (Syndicat des Bassins versants du Gabas, du Bahus et du Louts) pour tout ou partie des communes d'Arboucave, Aubagnan, Audignon, Banos, Bats, Castelnau-Tursan, Cazalis, Clèdes, Coudures, Dumes, Eyres-Moncube, Fargues, Geaune, Hagetmau, Horsarrieu, Labastide-Chalosse, Lacajunte, Lacrabe, Lauret, Mant, Mauries, Miramont-Sensacq, Momuy, Monségur, Montaut, Montgaillard, Montsoué, Payros-Cazautets, Pécorade, Philondenx, Pimbo, Puyol-Cazalet, Saint-Cricq-Chalosse, Sainte-Colombe, Saint-Sever, Samadet, Sarraziet, Serres-Gaston, Serreslous-et-Arribans, Sorbets et Urgons.

En 2018, ces divers syndicats ont appelé un montant de 130000 € au titre des différentes participations, montant auparavant assumé par les communes.

Pour financer cette dépense obligatoire, la Communauté de Communes Chalosse Tursan, a opté, conformément à la loi, pour l'instauration de la taxe GEMAPI.

Chaque contribuable s'acquittant de la taxe foncière et/ou de la taxe d'habitation a ainsi pu constaté sur son avis d'imposition une nouvelle colonne « taxe GEMAPI ».



SIVU scolaire Le Luy de France

Voici la répartition de l'effectif pour l'année 2018-2019

	MOMUY			NASSIET			CASTA	IGNOS
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	16	17	15	12	13	11	22	18

Participation financière 2018 de la commune de Cazalis calculée suivant l'effectif de l'année scolaire 2017-2018

50 % de cette participation est calculée selon le nombre d'habitants et le reste au nombre d'élèves.

Argelos	Bassercles	Beyries	Castaignos	Cazalis	Momuy	Nassiet	Total
7750€	7757€	7987€	24732 €	6616€	33361€	21290 €	109 493 €

Soit pour Cazalis, une variation de - 7.44 % par rapport à l'année précédente

La commune de Cazalis verse une participation aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour compenser les charges de personnel de surveillance et d'entretien.

Au total, 50976 $\ensuremath{\mathfrak{C}}$ ont été dépensés. 132 élèves étaient recensés. La participation par élève est donc de 386 $\ensuremath{\mathfrak{C}}$.

Communes	Participations
A Momuy	1158 € pour 3 élèves
A Castaignos	772 € pour 2 élèves
A Nassiet	386 € pour 1 élève
Soit au total	2316 € pour 6 élèves

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 6 cazalisiens scolarisés : 8932 € **soit 1488.6**7 € **par élève**, soit une variation de − **7.32** % par rapport à l'année 2017.



En ce début d'année 2019, la préparation de la rentrée scolaire 2019-2020 est à l'ordre du jour. L'Inspection d'Académie a prévenu le Président que vu les effectifs recensés, il serait question d'une fermeture de classe.

Les nombreuses actions des élus et des parents d'élèves n'auront pas réussi à épargner notre regroupement scolaire.

Les communes membres ont eu confirmation de la fermeture d'une classe à Nassiet à la rentrée de septembre 2019.

Les moments de convivialité













Vœux 2018 :

Janvier, traditionnellement mois des vœux. Là où chacun fait le bilan de l'année écoulée et se munit de bonnes résolutions pour celle à venir. C'est dans cet esprit que Madame Le Maire et les conseillers municipaux ont accueilli les cazalisiens et cazalisiennes à cette première animation de l'année.

Anny Marsan, après avoir souhaité ses vœux à la population, est revenu sur les réalisations de l'année 2017. Le plus gros chantier fut la rénovation des façades de la mairie, de la salle des associations et des logement communaux. Parallèlement et conformément à la règlementation, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux ont débuté et s'étaleront sur six ans. L'achat de deux terrains à l'arrière du bourg, permettra la mise en route de nouveaux projets encore au stade d'étude tel qu'un local destiné à la chasse.

Après ce tour d'horizon communal, Madame le Maire s'est attardée sur la première année de fonctionnement de la nouvelle Communauté de Communes Chalosse Tursan qui fut compliquée dans le sens où chacun a voulu défendre son territoire et ses acquits.

Après les remerciements aux diverses personnes œuvrant pour le village (conseil municipal, associations, bénévoles, employés communaux,...), cette matinée s'est clôturée un verre dans une main et quelques amuse-bouches dans l'autre. Un bon moment de convivialité à l'aube de cette nouvelle année!

Fête des mères:



Le dimanche 27 mai, le conseil municipal s'est retrouvé pour accueillir les mamans.

Anny Marsan, avant de servir une coupe de champagne, a insisté dans son discours sur la disponibilité et le dévouement des mamans, mais n'a pas oublié pour autant le rôle de plus en plus prépondérant des papas au sein du foyer.

Les membres du conseil sont très satisfaits de la présence tous les ans de nombreuses mamans qui n'hésitent pas à répondre à l'invitation lancée par la commune.

Les fines bulles de champagne ont permis de bien accompagner les toasts et les discussions.

A l'année prochaine mesdames avec grand plaisir.







Assiette landaise, rôti de veau, sans oublier la partie sucrée avec la dernière omelette norvégienne de Bergouey avant la retraite du pâtissier.

A la Saint Michel, on n'a pas monté les appeaux, ni rejoint la foire d'Ousse-Suzan, mais nous nous sommes retrouvés à CAZALIS autour d'un verre et d'un bon repas avec nos aînés. Nous en avons profité pour fêter nos Michel Cazalisiens.



Cette parenthèse dans la vie quotidienne permet de rencontrer les nouveaux habitants et de faire connaissance. Mission accomplie, en espérant revoir tout le monde l'an prochain.



La quatrième année des rencontres des 60 ans et plus se termine.

Tous les premiers mardis de chaque mois, la détente est de mise. Cartes, scrabble, triomino, mais surtout papotage, sont au programme. Aucune contrainte, aucune obligation de jeux, juste venir se détendre, penser à autre chose....

Sans oublier le régal fourni par les participants, le tout arrosé de boissons froides et chaudes.

LA PRIORITE DE CETTE APRES-MIDI EST DE PASSER UN BON MOMENT









11 novembre 2018 à Cazalis

Souvenirs, émotions, en cette journée de commémoration.

Toute la commune est venue honorer les poilus de la grande guerre et rendre hommage à tous ces soldats morts aux combats. Un grand nombre de cazalisiens ont souhaité commémorer comme il se doit le centenaire de cet armistice.

Devant le monument aux morts, Madame Le Maire a lu le discours rédigé par le Président de la République. Puis, Léa MOULIA a lu un texte rédigé par l'association des anciens combattants. Enfin, Lola MOULIA a énuméré les cazalisiens morts pour la France.







Tous les enfants de la commune sont venus déposer un bouquet et allumer un lumignon au nom de chaque soldat figurant sur le monument.

Tous ensemble, nous avons respecté une minute de silence avant d'entonner notre hymne national.

A l'issu de la célébration de ce triste évènement, toute l'assemblée s'est retrouvée pour boire et manger quelques toasts dans la salle polyvalente.









L'histoire du Téléthon

Un combat sans merci contre la maladie

De sa création en 1958 aux premiers traitements aujourd'hui, l'AFM-Téléthon a privilégié l'audace et l'innovation. Un combat mené au nom des malades.

L'AFM-Téléthon est créée en 1958 par une poignée de parents révoltés contre l'impuissance de la médecine et de la science face aux maladies neuromusculaires qui touchent leurs enfants.



L'accélération de la Recherche

25 juillet 2017: Prouesse scientifique pour la myopathie de Duchenne

25 septembre 2017 : Démarrage d'un essai clinique dans la myopathie myotubulaire

8 novembre 2017 : Succès d'une thérapie génique dans l'épidermolyse bulleuse jonctionnelle



La mobilisation de CAZALIS

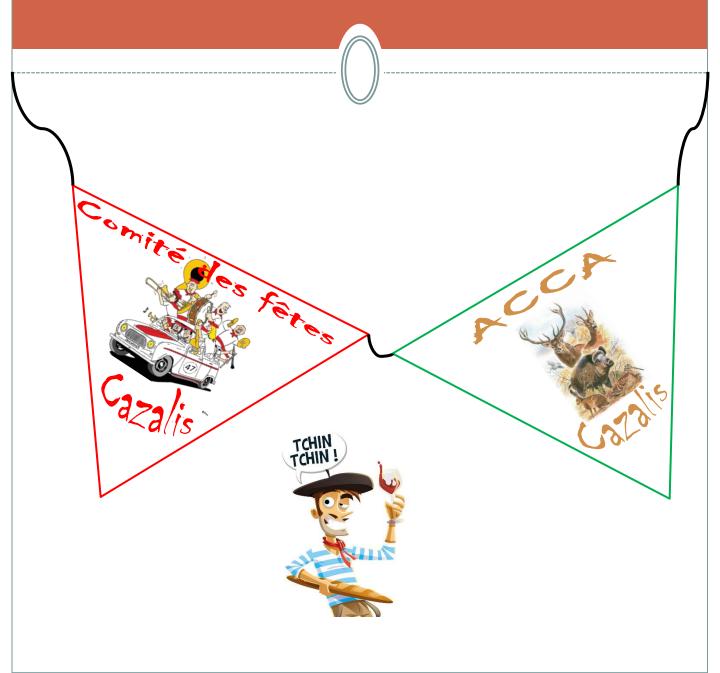
Notre village se mobilise chaque année, en vendant des pâtisseries et en organisant un repas dont les fonds récoltés sont reversés intégralement à l'AFM Téléthon.

Cette année, la somme recueillie est de 1878€ en légère progression par rapport à 2017.

Grand merci à tous les bénévoles et donateurs pour cette réussite.

A l'année prochaine!

La vie associative



Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux, bonne et heureuse année 2019 à tous et n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à l'organisation des différents évènements à venir.

Nous remercions les bénévoles et le bureau pour leur implication, leur disponibilité et leur bonne humeur.

C'est grâce à toutes les personnes de bonne volonté que nous avons la grande joie de maintenir les fêtes communales et d'apporter notre contribution au Téléthon, au repas annuel du bar, et de préparer d'autres manifestations.

Un grand merci également à tous les invités qui répondent présents, en famille et entre amis, votre présence justifie nos efforts. Merci à l'association des chasseurs pour l'organisation du concours de belote.

En ce début 2019, je vous informe de ma démission du poste de président du Comité des fêtes et de la nouvelle composition du bureau :

Présidente : Marie-Anne THONNELIER Vice-président : Hervé DUSPOUYS Secrétaire : Elisabeth LACAZEDIEU

Secrétaire adjoint : Jean-Philippe LASSERRE

Trésorier : Camille ROUX

Trésorier adjoint : Florent AIRAULT

Responsable licence IV : Françoise LASSERRE Responsable gym : Angélique MOUNEYRES Membre actif : Artur ALVES DOS SANTOS

Laurent Deffreix

		FÊTES 2018		
			RECETTES	DEPENSES
		Buvette	482.00€	
VENDREDI	Pétanque	Inscriptions	120.00€	
		Lots		60.00€
		Buvette	1 183.00 €	
		Marche	40.00€	
		Repas	1 516.00 €	
		Labarthe		172.56 €
		Patis Chalosse Bergouey		228.00€
		Intermarché Hagetmau		191.35 €
	Marche + repas	Boulangerie COUDROY		47.85€
SAMEDI	12h + soirée	AGOUR SASU		49.97€
	tapas	Baillet		73.54 €
		EARL Bascoland		307.25€
		Françoise pro		24.00€
		SAS viandes et terroir		
		chalossais		57.72 €
		Nogues Diffusion		1 185.89 €
		Laurent Animation		800.00€



		FÊTES 2018		
			RECETTES	DEPENSES
		Location tonneaux		50.00€
SAMEDI	Marche + repas	EARL Hervé Duspuys		141.10 €
S/AVILID1	12h + soirée tapas	Vin rouge et rosé (intermarché) impayé depuis 2017		94.20 €
		Buvette	422.00€	
		Musique		400.00€
DIMANCHE		Messe		17.00€
		Rachat vin, chips, omelette norvégienne ACCA	60.00€	
		Reçues	1 777.00 €	
PRIMES		Cocardes	107.50 €	
		Données		112.00€
	Poste	Timbres		9.60€
PROMO	Toste	Enveloppes		60.00€
	Aïga design	Affiches, flyers		364.00€
	SPRE			140.76 €
	SACEM			292.88€
TOTAL			5 707.50 €	4 879.67 €

SOLDE: + 827.83 €

	BILAN DE L'ANNEE 2018		
		DEPENSES	RECETTES
	GESL adhésion	60.00€	
	GESL Janvier	126.52 €	
	GESL Février	126.52€	
	GESL Mars	126.43€	
GYM	GESL Avril	126. 76 €	
	GESL Mai	126.4 7€	
	GESL Juin	126.46 €	
	GESL Juillet	126.60 €	
	GESL Aout	125.75 €	

|--|--|--|

	DEPENSES	RECETTES			
ore	130.20 €				
	130.20 €				
re	126.49 €				
re	129.85€				
nestres 1 et 2		660.00€			
tembre à decembre trimestre 3		270.00€			
	1 588.25 €	930.00€			
SOLDE GYM : - 658.25 €					
mairie		600.00€			
munic					
Don	150.00 €				
Don	150.00 0				
	0 0				
e multirisques association	208.21 €				
	4 950 65 F				
	4 6/9.0/ €	5 707.50 €			
Γ.	6 826.13 €	6 637.50 €			
SOLDE DAV au 31/12/2018					
50LDL DILY du 31/12/2010					
SOLDE Compte sur Livret (intérêts sur l'année 4.32 €)					
	mairie Don ee multirisques association L E DE L'ANNEE 2018 : - 188.0	130.20 € ore 126.49 € re 129.85 € nestres 1 et 2 tembre à decembre trimestre 3 1588.25 € SOLDE GYM: -658.25 € mairie Don 150.00 € te multirisques association 208.21 € L 6 826.13 € E DE L'ANNEE 2018: -188.63 € 31/12/2018 3 632.94 €			

CAZALIS en fête!

Contrairement à 2017, 2018 a été plus propice aux jeux en extérieur.

Vendredi 22 juin, la pétanque a donc eu lieu en nocturne fidèlement à notre tradition.

Samedi 23 Juin à 9h00 du matin, chaussures, canne de marche, bouteille d'eau, les marcheurs ont sillonné les sentiers balisés et découvert, pour certains, notre village et les dénivelés bien accentués.

Au retour, les sportifs méritants ont eu l'occasion de se ressourcer autour de l'apéritif nous conduisant vers la suite du programme.







Midi, les convives se sont approchés du bar pour se désaltérer avant de passer à table pour le traditionnel repas communal.

Pas moins d'une centaine de personnes ont pris place, ont chanté avec l'aide de LAURENT ANIMATIONS, mangé grâce au comité des fêtes, qui comme chaque année se démène pour faire vivre et survivre les fêtes du village.

Pour ne pas se quitter rapidement, LAURENT ANIMATIONS, a permis de se dégourdir les jambes en dansant.

Nombreux se sont levés pour rejoindre le dance floor.

Pour ceux qui ne voulaient pas danser, Michel a fait une animation très appréciée autour du jeu de quilles.







CAZALÍS en fête!





La soirée "Tapas" du samedi soir rencontré un vif succès tant dans l'assiette que sur la piste de danse. L'ambiance et la tiédeur estivale ont permis aux danseurs de passer une belle soirée.

Dimanche 24 juin, les fidèles se sont retrouvés pour la messe en musique sous la direction de l'Harmonie Musicale d'Hagetmau.

Cette année notre petit village a été honoré de la présence de M. VALLAUD, Député et Mme LUBIN, Sénatrice.

Après le dépôt degerbe au monument aux morts par nos jeunes adultes cazalisiens, nous avons rejoint la salle polyvalente pour l'apéritif en musique.

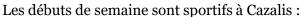
Pour la 6^{ème} année (déjà que le temps passe vite...), l'opération « tout doit disparaître » a suivi l'apéro.

Ainsi se sont clôturées les fêtes CRU 2018.









Lundi soir de 19h à 20h, les gymnastes volontaires, dont le nombre est en progression cette année, se retrouvent pour entretenir leur forme et non les formes. Dans la bonne humeur et la convivialité mais toujours avec sérieux, l'effort est présent chacun selon ses capacités.

Mardi matin, les marcheurs se retrouvent sur la place de l'Eglise à 9h l'hiver et à 8h30 à partir du printemps. Les parcours sont différents chaque semaine et la difficulté est adaptée aux participants.





Ces deux activités ne cessent de voir ses rangs s'étoffer pour notre plus grand plaisir. Les nouveaux venus sont originaires des communes avoisinantes et viennent découvrir notre charmant petit village et ses sentiers de randonnées balisés ou non.

Des places sont toujours disponibles pour accueillir d'autres sportifs non chevronnés, alors n'hésitez pas, venez passer un bon moment avec nous.





Le bar de Cazalis



BAR 2018				
		DEPENSES	RECETTES	
anc	ancien solde			910,11€
Repas du 13 MAI 2018	LABARTHE	135,83€		
	INTERMARCHE INTERMARCHE	132,73 € 28,53 €		
	THIRIET Surgelés	24,45€		
	BERTHON Boulangerie Delpech	192,00 € 9,60 €		
Apéritif du 13 et pour le stock	Nogues alcool	215,32 €		
	Duspouys	5,00€		
	Françoise.pro	11,00 €		
	Recette Bar		242,00€	
	Recette Repas		552,00€	
	TOTAL	754,46 €	794,00€	949,65€

Ouverture du bar le 13 mai 2018

Le midi, les convives se sont retrouvés devant le bar à la salle polyvalente, pour boire un ou plusieurs apéritifs avant de passer à table.

De l'entrée en passant par la traditionnelle entrecôte sans oublier la partie sucrée, le tout arrosé de quelques vins, la journée s'est passée ainsi dans la bonne humeur.





ACCA de Cazalis

L'ACCA de Cazalis, vous présente ses meilleurs vœux.

Un petit mot sur la santé de l'ACCA

Les effectifs sont constants mais cependant le rajeunissement se fait attendre, en espérant que quelques nouveaux permis viendront nous rejoindre.

Le gibier

- La saison 2017-2018 a été excellente pour les oiseaux migrateurs.
- Les espèces sédentaires : peu de reproduction sur les faisans, perdrix, lièvres et lapins.
- Le gros gibier : le nombre de chevreuils reste stable (bonne régulation). En revanche, les sangliers sont de plus en plus nombreux malgré nos nombreuses battues.
- Les nuisibles : les renards, les blaireaux, les fouines..., même si les élevages sont moins présents sur la commune, eux sont toujours là. Au printemps, des battues sont organisées avec le lieutenant de louveterie, sans oublier, le piégeage. A ce jour 4 piégeurs agréés sur la commune.

Le président, Jean Philippe LASSERRE

A.C.C.A DE CAZALIS COMPTES EXERCICE 2017-2018				
DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES		
Subvention communale	400,00€			
Subvention/Adhésion fédération	543,39 €	89,00€		
Assurance Groupama	建 基金基金	263,62 €		
Cartes A.C.C.A 25X16; 8X46	781,00 €			
Bracelets	750,00 €	440,00€		
Faisans + Perdreaux		504,00 €		
Participation frais piqueurs		200,00€		
Participation frais de meute	as as a second	108,00€		
Repas chasse repas + dons	2 450,00 €	1 914,00 €		
Concours de belote	623,00 €	311,38 €		
Boissons + divers	THE RESERVE AND ADDRESS.	1 624,71 €		
Participation Téléthon		25,00€		
Vente chevreuil	932,80 €			
Vente sanglier	467,00 €			
TOTAL GENERAL	6 947,19 €	5 479,71 €		

EXERCICE 2017-2018 : + 1467,48 €
RAPPEL EXERCICE PRECEDENT: + 1295,53 €

Caisse	158,50 €
Solde banque au 30/06/17	5 244,13 €
Versement livret	- 2000,00 €
Solde banque au 30/06/18	4 711,64 €
Compte livret	6 876,58 €

ACCA de Cazalis



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA DE CAZALIS DU 03 AOUT 2018

Etaient présents : 17 chasseurs

Excusés: 2 chasseurs

- Comptes financiers saison 2017/2018 approuvés à l'unanimité
- Rapport d'activité 2017/2018
- 12 battues organisées, ont été prélevés 17 chevreuils, 16 sangliers, 3 renards
- Banquet de la chasse le 25/11/2017 (116 personnes)
- Participation au téléthon
- Organisation de 1 concours de belote le 02 /02/2018
- Prévisions pour la saison 2018/2019
- Plan de chasse chevreuil commun avec Brassempouy {calendrier des battues à venir}
- Lâcher de 40 faisans en 2 fois et 10 perdreaux
- Prix des cartes inchangé : 16 € et 46 € pour les membres facultatifs
- Divers
- Demande de Monsieur Philippe PASSICOS de MOMUY pour l'obtention de la carte de membre facultatif : accepté par la majorité
- Demande de monsieur Laurent DUSPOUYS pour la création d'un poste fixe a la palombe lieu dit Pachéra des clots parcelle cadastré N°410 Avec autorisation du propriétaire Accepté par la majorité

REGLEMENT INTERIEUR

Pour l'obtention d'une carte de membre facultatif, faire une demande écrite au président avant le 1^{er} avril de l'année en cours et la renouveler tous les ans. Cette dernière sera étudiée en Assemblée Générale.

Pour créer un poste fixe de chasse à la palombe, faire une demande écrite au Président de l'ACCA qui soumettra cette dernière à l'Assemblée Générale.

Fermeture de la chasse au faisan le 20 novembre

Chasse en commun au lièvre 2 jours fixés par l'ACCA et 3 prises maximum (02 décembre 09 décembre)

Chasse au sanglier avec les communes riveraines de Momuy Castaignos-Souslens Nassiet Brassempouy

Pendant les battues aux chevreuils toute autre chasse est interdite sur le territoire de l'ACCA de 8hoo à 13hoo.(Plan de chasse en commun avec Brassempouy)

Le Président JP-LASSERRE

Les animations de l'ACCA de Cazalis

Les cartes sont à l'honneur

Comme chaque année, l'ACCA de Cazalis a organisé son concours de belote le 02 Février 2018.

Plusieurs équipes sont venues tenter de gagner les deux jambons mis en jeu. Tous sont repartis avec un lot.

Les boissons et les pâtisseries ont été appréciées entre les parties.



Repas de fin de battues

Le 29 juin 2018, les piqueurs, les présidents des communes voisines, les chasseurs membres de l'ACCA de Cazalis ayant participés aux battues, ainsi que le conseil municipal, ont été réunis autour d'une bonne table pour clôturer la saison.



Convivialité autour du sanglier



Nombreux étaient les chasseurs et amateurs de gibiers réunis en ce samedi 08 septembre pour le banquet annuel de la chasse.

Le vieux Tachoires et sa sympathique brigade, a fait valser les plats, ravissant les papilles de tous, le tout dans la bonne humeur.

En fin d'après-midi, les convives sont repartis petit à petit afin de se préparer pour le lendemain, jour d'ouverture de la chasse.